

**Assemblée Générale Ordinaire de Gouelioù Breizh du 6 novembre 2016**  
**Salle des Fêtes de Tronjoly à GOURIN (56)**

**PROCES-VERBAL**

**L'Assemblée Générale commence à 10h00.**

**Accueil**

Hervé Sanquer souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie les élus de la ville de Gourin et du Conseil Régional, ainsi que les représentants des comités. Tenir l'Assemblée Générale de Gouelioù Breizh à nouveau à Gourin a une portée symbolique, puisque que c'est dans cette ville qu'il a été élu Président de Gouelioù Breizh, il y a seize ans.

David Le Sollicec, maire de Gourin, remercie Gouelioù Breizh d'avoir choisi sa ville pour y tenir son Assemblée Générale. Il salue André Citérin de la Fête de la Crêpe. L'Assemblée Générale se tient à une date symbolique, puisque la salle des fêtes célèbre ses dix ans. Le Maire dresse un portrait rapide de Gourin. La ville compte 4200 habitants et vit principalement de l'industrie agro-alimentaire, avec notamment une usine de produits surgelés qui emploie 350 personnes. Gourin est connue également pour sa Statue de la Liberté, symbole du lien qui unit la ville et les Etats-Unis. En effet, l'immigration a fait qu'aujourd'hui, il y a 5000 Gourinois qui vivent outre-Atlantique. David Le Sollicec rappelle que la commune accueille la Fête de la Crêpe et le Championnat de Bretagne de musique traditionnelle. Le Domaine de Tronjoly est un site privilégié pour l'accueil des fêtes.

Hervé Sanquer tient à remercier André Citerin et toute l'équipe de la Fête de la Crêpe, ainsi que la Municipalité de Gourin pour l'accueil de cette Assemblée Générale. Il salue la présence des fédérations : Jean-Yves Le Boette de Son Ha Dañs et qui représente également Sonerion, Mathieu Lamour de Kendalc'h, Marcel Kerloc'h pour War'l Leur, Peggy Liaigre, directrice de la FALSAB. Il prie l'assistance d'excuser l'absence d'un certain nombre de personnes, dont la liste figure dans le dossier remis à chaque participant.

**Rapport moral : Exercice 2015-2016**

Hervé SANQUER expose son rapport moral concernant cet exercice 2015-2016. Il insiste sur :

- **Le chemin parcouru par Gouelioù Breizh**, ainsi que le travail accompli durant toutes ces années. Il remercie les organisateurs membres de l'association, les partenaires et les médias. Il rend hommage aux membres du Conseil d'Administration.
- **La communication** de Gouelioù Breizh et son changement de logo. Anaximandre a repensé le logo de l'association, afin de le moderniser et de mettre en avant le dynamisme et le côté festif de Gouelioù Breizh. Le site internet est aussi en plein remaniement, au niveau graphique. Il aura également de nouvelles fonctionnalités.
- **La reprise des réunions de secteurs**, qui permettent d'échanger entre organisateurs et qui doivent être aussi un moment de formation. En 2016, le thème concernait la sécurité.
- **Le soutien à la création artistique**, par le biais du Concours Interlycées, qui permet à des groupes lycéens de musique bretonne de se produire devant un public et un jury de musiciens professionnels.
- **Les langues de Bretagne**, à travers la Redadeg, ont marqué l'actualité de cette année.
- **Le contexte actuel du monde festif breton**, avec des problèmes de logement pour les bagadoù et cercles qui se font de plus en plus sentir, à cause de problèmes d'incivilités de la

part de certains groupes. La sécurité prend et va également prendre une grande place dans les années à venir : modifications de sites, renforcement des contrôles aux entrées, augmentation du budget sécurité...

***Le rapport moral est adopté à l'unanimité.***

**Rapport d'activités : réalisations de l'exercice (en cours et réalisées) et projets**

Gwennoline Salaün, animatrice-coordinatrice, fait référence au dossier qui a été remis à chaque participant en début de séance. Elle revient sur les points marquants des actions de Gouelioù Breizh pendant cet exercice et les projets futurs, en mettant en avant 5 axes principaux du champ d'action de la Fédération pendant l'exercice :

- **La communication** (*Un calendrier de 74 dates ; De nombreux supports de communication [260 000 dépliant, 3 000 affiches] ; Diffusion sur près de 2 000 points de dépôts ; Changement de logo et de site internet ; Développement des outils Internet de Gouelioù Breizh, réseaux sociaux (Facebook, Twitter) ; Renouvellement de nos partenaires.*)
- **L'information** (*évolution du portail Internet ; valorisation des langues de Bretagne [développement de la présence du breton et gallo dans notre communication] ; reconduction de la couverture juridique ; développement du rôle de veille d'information et d'outil de renseignement).*)
- **La coordination** (*Laissez-passer ; réunions du CA ; formation sur les réseaux sociaux pour la coordinatrice ; organisation et suivi des réunions de secteurs, remise en route du Lizher*)
- **Le soutien aux jeunes artistes** (*Co-organisation de l'édition 2016 du Concours Régional Interlycées de musique traditionnelle, qui s'est déroulée à LANNION [prise en charge d'un stage avec des musiciens professionnels pour les lauréats, aide à l'organisation du Concours, organisation d'une tournée pour les lauréats...]*).
- **Le suivi de l'actualité** (*Projet de loi sur les pratiques amateurs ; Soutien et suivi de l'actualité ; Participation aux travaux de l'ADEME ; Participation à la Redadeg ; Participation au Conseil Culturel de Bretagne ; Participation aux Conseils d'Administration de Bretagne Culture Diversité ; Sensibilisation aux dates).*)

***Le rapport des activités est adopté à l'unanimité.***

**Rapport financier : exercice 2015/2016**

Patrice Goraguer, trésorier de Gouelioù Breizh, fait état des finances de la Fédération. Il annonce qu'il laisse la charge de trésorier, après de nombreuses années. Il a trouvé une remplaçante en la personne de Régine Ropert, une proposition qui sera soumise au vote. Patrice Goraguer rappelle que les comptes sont établis et certifiés par un cabinet d'expert-comptable, à savoir l'AGEC à Lannion.

Les résultats du rapport financier provisoire donnent les valeurs suivantes :

Total des produits : **67 748, 60 €**  
Total des charges : **64 221, 42 €**

L'exercice 2015/2016 s'avère positif. Il y a une baisse des dépenses entre l'année dernière et cette année, car en 2014/2015, il y a eu pendant un mois un doublon au niveau des salaires, au moment de la passation entre François Cornic et Gwennoline Salaün.

La refonte du site internet a suscité des dépenses supplémentaires. Une subvention exceptionnelle à ce titre a été sollicitée auprès du Conseil Régional, mais elle n'a pas été accordée.

Patrice Goraguer insiste sur la nécessité de se tourner vers le numérique. Les dépliants vont être continués, mais les affiches ont moins de succès. Il faut compléter cela par une présence accrue de Gouelioù Breizh sur les outils numériques et notamment sur Internet. C'est aujourd'hui indispensable.

Le Conseil d'Administration de Gouelioù Breizh connaît cette année un fort renouvellement. Patrice Goraguer appelle les comités adhérents à mettre en avant leurs jeunes membres et à les inciter à s'investir également au sein de Gouelioù Breizh. C'est comme cela que la relève se fera. De plus, ce sont eux qui maîtrisent les nouvelles technologies vers lesquelles Gouelioù Breizh souhaite se tourner.

***Le rapport financier est adopté à l'unanimité.***

### **Cotisation 2017 et participation à la communication**

Patrice GORAGUER propose de garder le même montant de cotisation qu'en 2016.

***Cette proposition est adoptée à l'unanimité.***

### **Election du tiers sortant**

Tiers sortants : Pierrick Briand, Joël Clément, Marcel Glever, Patrice Goraguer

Par ailleurs, Dolorès Casteret arrête son mandat, comme convenu l'année dernière. Jean-René Lehuède souhaite également passer la main. Il propose que ce soit Aliette Averty qui termine son mandat, toujours au nom du Pardon de la Baule. Deux démissions ont été enregistrées cette année : celles de Serge Coco et de Yannick Kerlogot.

Candidats : Pierrick Briand, Joël Clément, Marcel Glever, Patrice Goraguer, Christophe Lelu, Aliette Averty, Pascal Le Bras, Loïc Le Naour.

***L'ensemble des candidats sont élus ou réélus à l'unanimité.***

### **Questions diverses**

Marcel Glever, secrétaire de Gouelioù Breizh, évoque un des projets de la fédération pour 2017 : la demande d'agrément « association d'intérêt général ». Elle permet aux associations de délivrer des reçus de dons et aux bénévoles d'obtenir des dégrèvements d'impôts

Cette demande peut être faite par les comités adhérents également. Le principe est le suivant : chaque adhérent doit noter les dépenses qu'il fait pour son association. Par la suite, il doit lui en faire don. En déclarant ces dépenses aux impôts comme dons, 66% de ce montant est déduit des impôts.

Pour l'association, un grand nombre de dons, outre le gain financier, montre notamment qu'elle réussit à fédérer.

Joël Clément, vice-président de Gouelioù Breizh, revient sur le problème de logement des bagadoù et cercles celtiques. Il informe que Folklores du Monde, festival malouin dont il est président, est adhérent du CIOFF, le Comité International des Organisations de Festivals de Folklores et d'arts Traditionnels. Ce comité prévoit une clause à cet effet dans leurs contrats avec les groupes étrangers reçus.

Jean-Michel Le Viol n'est pas forcément d'accord d'intégrer une telle clause dans les contrats, mais est d'accord sur la nécessité d'un écrit. A Quimper, au Festival de Cornouaille, il y a des soucis de logement des groupes.

Jean-Yves Le Boette, président de Son Ha Dañs pense qu'il faut l'écrire dans le contrat. Sa structure est d'accord pour le faire. Il propose de déduire le montant des dégâts causés des indemnités des groupes, en cas de dégradations.

Jean-Michel Le Viol demande où seront hébergés les groupes à l'avenir.

Mathieu Lamour, directeur de Kendalc'h, répond qu'une clause similaire à celle évoquée plus tôt est déjà inscrite dans le contrat des groupes qui participe au Festival de la Saint-Loup, mais que cela n'a rien empêché. Il ne s'agissait pas de dégradations, mais plutôt de fêtes qui ont duré tard.

Joël Clément évoque le cas d'une gérante de lycée qui interdisait les cigarettes et l'alcool dans l'établissement. Il faut appliquer les règlements des lieux d'hébergement.

Jean-Michel Le Viol a eu le cas d'une banda qui est parti sans faire sa prestation, car le groupe estimait qu'il y avait trop d'interdictions.

Gérard Besnard, vice-président du festival Folklores du Monde, émet l'idée de demander un chèque de caution.

Jean-Michel Le Viol est d'accord avec cette idée, car cela permettrait de responsabiliser les groupes. Il se demande si ça ne serait pas aux fédérations dont dépendent les groupes de donner la caution.

Joël Clément répond que le loueur est l'organisateur, donc cette idée n'est peut-être pas légale.

Jean-Yves Le Boette craint que demander une caution aux fédérations ne déresponsabilisent les groupes.

Mathieu Lamour estime que la caution pourrait éventuellement améliorer le problème de dégradations, mais se demande quel impact cela pourrait avoir sur les gens qui fument ou en cas de problèmes de comportement.

Jean-Michel Le Viol évoque également des problèmes de bruit. La caution serait une bonne chose pour les problèmes de dégradations, mais pas en cas de bruit.

Hervé Sanquer estime que dans le cas d'un hôtel, un client pourrait se retourner contre l'établissement et ne pas payer sa nuit.

Patrice Goraguer propose de se réunir avec les fédérations pour en discuter et trouver des solutions à ce problème.

Jean-Michel Le Viol estime que les organisateurs ne doivent pas aller au front avec les fédérations. C'est le rôle de Gouelioù Breizh.

Pascal Le Bras, président des Fêtes de Bruyères souhaite savoir comment il est possible de contrôler que Clap Services distribue bien les dépliant.

Hervé Sanquer répond qu'il y a un tamponnement à chaque passage.

Patrice Goraguer précise qu'il n'y a pas de concurrence à Clap Services.

Hervé Rouault, président du Festival de la Saint-Loup, revient sur le problème de la sécurité. Il demande s'il serait possible que Gouelioù Breizh se renseigne auprès des préfectures sur les mesures à mettre en place, avant que les fêtes aient lieu.

Joël Clément dit qu'il faudrait voir si les préfectures peuvent avoir la même attitude entre elles.

Jean-Michel Le Viol juge la chose difficile, car les préfectures n'ont pas de directives du Ministère de l'Intérieur, mais doivent lui rendre des comptes.

Hervé Rouault dit qu'en conformité avec la réglementation, il a dû payer pour que la fouille soit effectuée par des agents de sécurité, alors qu'au festival Folklores du Monde, les bénévoles ont été autorisés à faire ouvrir les manteaux et les sacs pour un contrôle visuel, sans palpations ni fouilles.

Joël Clément évoque le cas du Festival Interceltique de Lorient qui a déboursé deux cent mille euros pour la sécurité.

Jean-Michel Le Viol explique que le Festival Interceltique doit aussi sécuriser le off.

Anne Troalen, conseillère régionale du Morbihan, prend la parole. Elle rappelle qu'elle est de Gourin et excuse Jean-Yves Le Drian qu'elle représente. Elle revient sur le soutien qu'apporte la Région Bretagne : soutien aux artistes, à l'emploi associatif et au Concours Interlycées. Le budget Culture est en hausse. Le nombre de comités représentés au sein de Gouelioù Breizh est conséquent, elle insiste également sur l'importance du renouvellement.

Elle admet que le problème de logement est important, mais n'est pas évident à résoudre. Anne Troalen estime que la formation et la pédagogie peuvent améliorer les choses. Elle est d'accord avec le fait que l'on se doit de respecter le règlement des lycées, même pendant l'été. Cette question est un gros chantier en perspective. Elle tient à remercier Gouelioù Breizh pour son invitation et son implication.

Hervé Sanquer souhaite également passer la parole aux fédérations et rappelle de toujours passer par elles pour les contrats.

Mathieu Lamour rappelle que Kendalc'h partage les mêmes valeurs que les festivals. Il constate qu'il y a plus de festivals et de cercles celtiques en Loire-Atlantique qu'en Ille-et-Vilaine. En 2017, Kendalc'h va axer son travail sur les défilés, car ce sont les vitrines des cercles. La fédération a mis en place une équipe ressource qui pourront présenter les défilés. Elle va rajouter la problématique du logement à ses axes de travail. Mathieu Lamour attire l'attention sur deux créations de Kendalc'h : Dark Noz, des Eostiged ar Stangala et les expositions sur les costumes qui peuvent être adaptées aux festivals.

Armelle Le Guillou, la coordinatrice de Kanomp Breizh rappelle de ne pas oublier les chanteurs, qui font également partie de la richesse de la culture bretonne. Elle regrette qu'il n'y ait pas de chorale en langue bretonne en Ille-et-Vilaine. Kanomp Breizh est cette année dans le catalogue de Kendalc'h. Il est possible de programmer des chorales dans les festivals. En plus de ces adhérents, Kanomp Breizh propose sa propre chorale, qui a pour but de monter les grandes œuvres bretonnes. La fédération soutient également la création : une composition est en cours de création pour 2019.

Marcel Kerloc'h intervient pour War'l Leur. Il rappelle de ne pas hésiter à solliciter les permanents de la fédération. Celle-ci continue de travailler à la formation des groupes. Elle essaie de

ne pas augmenter les tarifs et de mutualiser les cars dès que possible. La fédération a connu des problèmes de logement et veille à cela. Marcel Kerloc'h est content que les fédérations travaillent ensemble. Il souhaite un bon succès aux fêtes.

Jean-Yves Le Boette représente à la fois Sonerion et Son Ha Dañs. Sonerion fête ses 70 ans. La fédération a une exposition qui tourne et peut être demandée. Le travail de la fédération consiste à améliorer le niveau des groupes et leur nombre. Il rappelle que le concours de quatrième catégorie cherche un comité pour l'accueillir.

Son Ha Dañs a pour mission de mettre en relation les cercles celtiques et bagadoù avec les organisateurs. La structure a une salariée à plein-temps. Elle est actuellement en congé maternité. Elle sera remplacée par l'équipe d'Amzer Nevez jusqu'à avril.

Peggy Liaigre, la directrice de la FALSAB rappelle que la fédération a été créée en 1930 pour promouvoir les jeux de boules, de quilles et de force. Elle effectue une centaine d'animations par an. Les intervenants de la FALSAB sont formés pour accueillir du public et promouvoir les jeux. Ils se déplacent dans les cinq départements bretons et en région parisienne. La FALSAB va également ouvrir un parc de loisir avec une quarantaine de jeux, en Centre-Bretagne (à Saint-Gonnery), dans une maison éclusière. Les bureaux de l'association y seront installés, ainsi qu'une exposition sur les jeux et le canal de Nantes à Brest. Cette maison comprendra également un parc de plusieurs hectares.

L'ordre du jour étant épuisé, et aucune autre question n'étant posée, le président clôt l'Assemblée Générale à 12h29.

Le Bro Gozh ma Zadoù est entonné.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité de Gourin, est ensuite proposé aux participants.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration se réunit pour l'élection du Bureau :

- Hervé Sanquer est reconduit dans ses fonctions de Président. Il souhaite quitter sa fonction dans un an.
- Joël Clément est reconduit dans ses fonctions de Vice-Président.
- Régine Ropert est nommée Trésorière.
- Marcel Glever est nommé Secrétaire.

### **Fin du compte-rendu**

**Lu et approuvé, à PERROS-GUIREC le 14 novembre 2016**

**Hervé SANQUER**  
**Président de Gouelioù Breizh**

**Joël CLEMENT,**  
**Vice-président de Gouelioù Breizh**